

Compte rendu du conseil municipal
du 05/03/2026



Adrien BERTRAND. Absent.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS.
André CHAUVIN.	Christian RIGAUD.
Emmanuelle FOLCHER.	Peter VERBRUGGEN.
Anais FRAUD, secrétaire de séance.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Pascale MATRAS. Absente excusée.	
Christine LAGRANGE.	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Convention bibliothèque intercommunale Saoû/Soyans/Francillon
- 3-Convention CCVD/commune pour le Rocher des Abeilles
- 4-Convention diocèse de Valence/commune entretien espaces verts église
- 5-Délibération contrat eau et climat
- 6-Vente parcelle communale à Mr Rigaud
- 7-Echange de parcelles avec Mr Rigaud
- 8-Questions diverses.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Au vote oui à l'unanimité.

2-Convention bibliothèque intercommunale Saoû/Soyans/Francillon

Au vote oui à l'unanimité.

3-Convention CCVD/commune pour le Rocher des Abeilles

Pour l'accès au site d'escalade. Concerne les parcelles G191, G293, G188. Au vote oui à l'unanimité.

4-Convention diocèse de Valence/commune entretien espaces verts église

Report.

5-Délibération contrat eau et climat

Il a été proposé à l'agence de l'eau différents projets pour les 3 ans à venir :

- La télégestion des compteurs de sectorisation pour 30 k€
- L'amélioration des réseaux et la sécurisation des ouvrages pour 72 k€ et 24 k€
- La gestion patrimoniale pour 124 k€
- Divers travaux définis au schéma directeur pour 20 k€

Au vote oui à l'unanimité.

6-PPMS école

Explication du document.

Au vote pour la validation : validé par le conseil.

7-Vente parcelle communale chemin à Mr Rigaud.

CR ne participe pas au vote. Il s'agit de vendre 91 ca pour une valeur de 1€/m².

Au vote oui à l'unanimité.

8-Echange de parcelles avec Mr Rigaud

La commune va se porter acquéreur de deux parcelles (7 et 5 ca) appartenant à Mr Rigaud.
7 votes pour.

9-Questions diverses.

-Un recours concernant une servitude sur un terrain pour le passage de la fibre. Le dossier reçu via la juriste de la FDSEA est transmis par la commune aux responsables d'ADN/Axione.

-Discussions autour de la fibre.

-Un projet d'ombrières photovoltaïques pour un élevage avicole. Projet non déposé, sans avis encore. 4*200m².

-Rappel sur l'engagement avec Cheval paysage pour nos plantations de la traverse, contrat s'arrête décembre 2026. Marine Augier. Attention à surveiller pendant les mois chauds et prévenir de toute modification anormale.

-Point école.

Fin du conseil 21h30